

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°27 - Novembre - décembre 2021

Le magazine

DOSSIER

**Projet de territoire :
bienvenue en 2026 !**

TRANSITION EN ACTIONS

**Un pôle d'échange
multimodal
à Montreuil-sur-Ille**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Le CIDFF au nom
de l'égalité**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Lors de la séance de conseil communautaire du 14 septembre 2021, les élus ont validé le projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné pour la période 2021-2026. Vous en trouverez une présentation au dossier de ce magazine.

Le projet de territoire 2021-2026 prend appui sur un bilan des réalisations 2017-2020. Le document final résulte d'un travail participatif de l'ensemble des élus communautaires et des communes, prenant également en compte l'avis du conseil de développement. Le projet de territoire fixe les orientations et les ambitions politiques retenues, précise le programme d'actions à conduire et guidera les élus et les services dans la mise en œuvre opérationnelle.

Le projet de territoire 2021-2026 : « Un Territoire Durable à Vivre pour Tous » est établi sur 4 axes majeurs, intégrant les objectifs du Plan Climat Air Energie (PCAET) :

- un territoire durable en transition écologique et énergétique, avec des pratiques agricoles durables et une alimentation locale et responsable.
- un territoire développant son attractivité économique pour des emplois pérennes, veillant au maintien du commerce de proximité et l'accès aux usages numériques.
- un territoire à vivre pour tous, permettant l'accueil des familles par un habitat diversifié et des services, développant une politique de mobilités alternatives à la voiture solo, favorisant l'insertion sociale et professionnelle.
- un territoire veillant à une offre culturelle et touristique attractive et à une offre d'équipements sportifs structurants.

Une animation dédiée à la mise en œuvre et au suivi des actions est

mise en place. Des indicateurs de suivi des actions seront complétés par des évaluations qualitatives par thématiques pour permettre de partager une analyse d'ensemble de la cohérence des politiques menées, avec un point d'étape à mi-mandat.

Le projet de territoire 2021-2026 fixe un cap, impulse la dynamique de travail de la Communauté de communes sur la période et, dans une démarche participative élargie, invite les communes et les acteurs du territoire à se fédérer dans l'action autour des objectifs retenus, pour faire du Val d'Ille-Aubigné un territoire durable à vivre pour tous.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Claude JAOUEN
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Le 17 septembre 2021, le Pôle d'échange multimodal de Montreuil-sur-Ille était inauguré en présence de Stéphane Perrin, vice-président de la Région Bretagne aux projets européens, Gaëlle Mestries, conseillère départementale, André Crocq, Président du Pays de Rennes et les maires et vice-président-es du Val d'Ille-Aubigné.

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Mise en page :**

Yves Bigot. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.

Crédit photos : Yves Bigot, Département d'Ille-et-Vilaine, Adobe Stock, Sandrine Gombert, Simon Fougerat, Asphalte Guipel, Shutterstock.

Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Tirage :** 16 500 exemplaires. **ISSN :** 2553-4025 - **Dépôt légal :** Novembre 2021.





ENVIRONNEMENT

La butte des Épinettes restaurée

Sur l'étang du Boulet, les prairies et les landes humides de la butte des Épinettes n'étaient plus pâturées ni fauchées depuis de nombreuses années.

Des travaux ont été engagés. La Région Bretagne, propriétaire de l'étang du Boulet, a fait couper des arbres sur la butte pour restaurer le paysage de lande typique. Des clôtures ont été installées pour le pâturage de vaches Armoricaines et de chèvres des

Fossés durant l'été. La mare fera l'objet d'un curage à l'automne pour retrouver une profondeur suffisante.

De son côté, la Communauté de communes va procéder au dessouchage d'une prairie en bordure d'étang. La prairie sera ensuite fauchée annuellement. Les étangs du canal d'Ille-et-Rance et leurs alentours sont classés Natura 2000 en raison de la grande richesse biologique de leur végétation

naturelle - gazon d'herbes amphibiennes, prairies humides, zones tourbeuses... Les milieux naturels protégés par Natura 2000 nécessitent des travaux de restauration ou d'entretien régulier afin de présenter un bon état de santé écologique et d'accueillir une biodiversité particulière.

► + **infos** : 02 99 02 20 73 ;
armelle.andrieu@ille-et-vilaine.fr et
<http://etangsducanalilleetrance.n2000.fr>



Les 24 et 25 septembre, Breizh bocage fêtait ses 10 ans. 2 jours d'animations et de visites pour les professionnels et le grand public.

Protégeons les haies

Les haies bocagères rendent des services écologiques essentiels, en particulier dans l'amélioration de la qualité de l'eau et la conservation de la biodiversité. De ce fait, elles sont protégées par de nombreux outils réglementaires.

Les aides de la Politique agricole commune (PAC) sont conditionnées au maintien des haies identifiées sur les exploitations agricoles. Les travaux d'entretien sont interdits entre le 1^{er} avril et le 31 juillet pour permettre aux animaux d'effectuer leur cycle biologique. Le plan local d'urbanisme intercommunal sauvegarde les haies au titre des Espaces boisés classés (EBC) et de la loi

paysage, avec obligation de compensation. La présence d'espèces protégées (oiseaux, insectes, amphibiens, etc.) nécessite une dérogation des services de l'État avant d'éventuels travaux.

Ces réglementations pouvant se cumuler sur un même linéaire boisé, il est indispensable de vous renseigner avant tout projet de suppression partielle ou totale d'une haie.

► + **infos** : Thomas Pelerin, animateur bocage du Val d'Ille-Aubigné, tél. : 02 99 69 58 97 ; thomas.pelerin@val-dille-aubigne.fr



Joseph Villiermet

LES OISEAUX

Le Tarin des Aulnes (*Spinus spinus*)

Taille : 11 cm.

Alimentation : granivore

Signes distinctifs : le Tarin des aulnes se reconnaît grâce à sa coloration jaune vif et ses nombreuses stries sur le corps, plus contrastées chez le mâle qui se distingue aussi par une calotte noire sur la tête.

Observation : cet oiseau est intimement lié à la présence des aulnes dont il affectionne particulièrement les graines. Il peut donc s'observer en grand nombre à proximité des cours d'eau, des ruisseaux et des canaux.

Saisonnalité : l'espèce est présente sous nos latitudes presque exclusivement en hiver, de l'automne jusqu'au début du printemps. Les populations nordiques effectuent des migrations plus au sud.

MOBILITÉ

Ça roule dans les écoles

Conforté par les retours positifs des élèves et des équipes éducatives, le Val d'Ille-Aubigné renouvelle son soutien au programme « Savoir rouler à vélo ». L'an passé, 585 enfants scolarisés dans dix-sept écoles avaient suivi la formation de 10 h, répartie en six séances et dispensée par la vélo-école Team Sprint Energy. Cette année, vingt écoles participeront au programme, financé par le Val d'Ille-Aubigné.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/autopartage



Du matériel pour graver votre vélo

Tous les ans, le Val d'Ille-Aubigné lance un appel à projets afin d'encourager les initiatives citoyennes en faveur des mobilités durables. Le projet retenu cette année est celui de l'association Transports Mobilité (Melesse) qui souhaitait acquérir du matériel pour marquer les vélos.

L'association répare des vélos récupérés en déchetterie qu'elle revend à prix réduit aux particuliers. Or le marquage des cycles est désormais obligatoire pour la vente de vélos d'occasion. Ce projet bénéficiera d'une aide communautaire de 1 000 €.

Les particuliers peuvent faire graver leur bicyclette à l'atelier participatif d'entretien et de réparation de l'association (10 €).

► + infos : transports.mobilite@gmail.com

Vélo électrique : de nouvelles règles de location

Victime de son succès, le service de location de VAE en longue durée évolue pour en faire bénéficier le plus grand nombre. Le service est désormais ouvert à tous les habitants du territoire – et non plus seulement les actifs pour les trajets domicile-travail. Plusieurs personnes d'un même foyer peuvent louer un vélo.

Les tarifs de location passent à 120 € / six mois et 240 € / un an. Un tarif réduit (50 %) est accordé aux étudiants et demandeurs d'emploi. La durée maximale de location est fixée à un an - sauf pour les adhérents en tarif réduit. Autre changement : il n'est plus possible d'acheter le vélo loué à l'issue du contrat.

Renseignez-vous : une partie de votre abonnement au service peut être prise en charge



par votre employeur. La nouvelle flotte de vélos disponibles à la location devrait être mise en service début 2022.

► + infos et inscriptions : service Mobilités, tél. : 02 99 69 86 86 ; mobilites@valdille-aubigne.fr

PETITE ENFANCE

Une maison d'assistantes maternelles à Vignoc

Depuis septembre, Sabrina, Alice et Gaëlle sont organisées en maison d'assistantes maternelles (MAM). L'équipe d'Ô Mam accompagne l'éveil et les apprentissages des tout-petits « grâce à une motricité libre et libérée ». La maison avec jardin, située

dans un lotissement de Vignoc, accueille les enfants du lundi au vendredi - de 7h30 à 18h30.

► + infos : Sabrina, tél. : 06 07 42 88 95 ; Alice, tél. : 07 81 03 99 23.



Quelles aides pour rénover votre logement ?

Avec Pass'Réno, le Val d'Ille-Aubigné accompagne la rénovation énergétique de l'habitat.

La prime bois de chauffage

- Pour l'utilisation d'un combustible bois de qualité (bûches, granulés...) avec l'installation d'un chauffage principal au bois Flamme Verte 7° ou équivalent.
- Pour occupants ou bailleurs.
- Remboursement jusqu'à 1 000 € pour un poêle ou foyer fermé chez les ménages très modestes et modestes, jusqu'à 2 000 € pour les chaudières, sans conditions de ressources.

La prime solaire

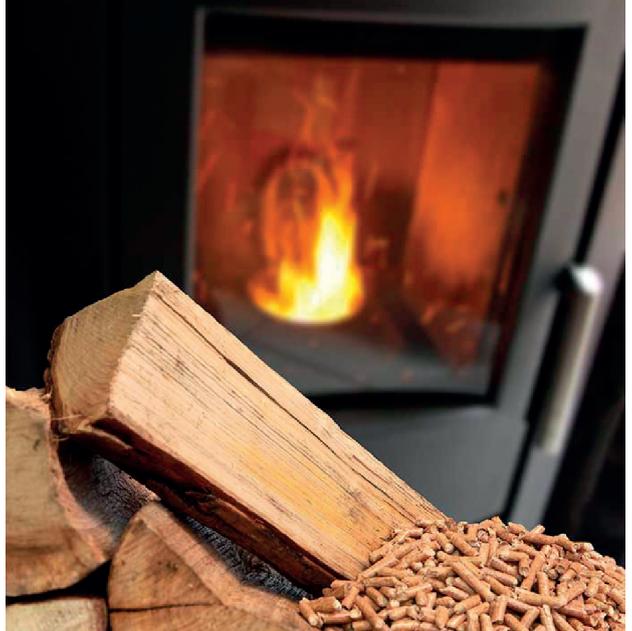
- Pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel performant.
- Pour occupants ou bailleurs.
- Subvention jusqu'à 25% du montant de l'équipement, plafonnée à 2 000 € - dont 10 % sous conditions de production.

La prime accession dans le bourg

- Pour les travaux d'amélioration énergétique réalisés par des primo-accédants dans un logement situé dans le bourg, classé E / F / G afin d'atteindre au moins l'étiquette D.
- Subvention de 3 000 € ou 4 000 € selon la composition du ménage, sans conditions de ressources mais pour un prix de vente limité à 200 000 €.

La prime rénovation performante B+

- Pour l'amélioration globale des logements classés E / F / G (isolation, ventilation, équipements thermiques) permettant d'atteindre au moins l'étiquette B.
- Propriétaires occupants très modestes ou modestes.
- Subvention de 20 % maximum et plafonnée à 10 000 €,

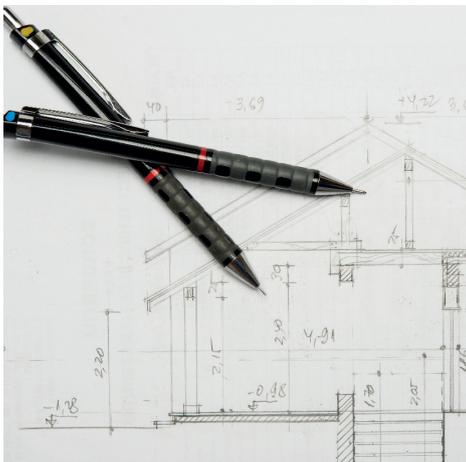


conditionnée à la réalisation d'un test d'étanchéité et au respect du bâti ancien. L'option "BBC réno" permet un remboursement complémentaire des frais de labellisation jusqu'à 2 500 €.

Les primes du Val d'Ille-Aubigné sont cumulables avec les dispositifs nationaux et départementaux (Anah, MPR, CEE, CD35, Caf, caisses de retraite, etc.)

► + **infos** : Pass'Réno, tél. : 02 99 69 58 93
ou pass-reno@valdille-aubigne.fr

Votre permis de construire en ligne



A compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes de certificat d'urbanisme, permis d'aménager, de construire ou de démolir, déclaration préalable de travaux ou encore déclaration d'intention d'aliéner pourront se faire par voie électronique.

Certaines démarches resteront toutefois exclues du champ d'application de la saisine par voie électronique, telles que les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public par exemple.

La voie papier habituelle - en pli recommandé avec avis de réception ou dépôt en mairie - sera maintenue.

Mutualisée au travers du service commun d'instruction du droit des sols de la Communauté de communes, la téléprocédure se présentera sous la forme d'un guichet numérique accessible par internet, où il sera possible d'effectuer une demande d'urbanisme et d'en suivre le déroulement de l'instruction.

HABITAT

Entretenez votre installation d'assainissement non collectif

Tout bâtiment non raccordé au réseau d'assainissement collectif doit être équipé d'un dispositif d'assainissement autonome entretenu régulièrement. Les fosses septiques, toutes eaux et microstations doivent faire l'objet de vidanges régulières afin de retirer les boues accumulées dans les cuves, d'éviter le colmatage des ouvrages de traitement situés en aval et engendrer une pollution du milieu naturel.

La fréquence de vidange - de 3 mois à 4 ans - dépend de la nature de l'ouvrage, de son volume et de la quantité de pollution à traiter. Mais il convient de vidanger :

- Les fosses septiques et fosses toutes eaux dès que la quantité de boue accumulée atteint 50 % du volume utile de l'ouvrage.
- Les microstations agréées dès que le taux de remplissage en boue atteint 30 % du volume.

L'opération doit impérativement être réalisée par un vidangeur agréé par la préfecture. Celui-ci vous remettra un bon de vidange à conserver - seule preuve que les déchets collectés seront traités dans une filière adaptée pour protéger l'environnement.

La liste des vidangeurs agréés est accessible sur www.valdille-aubigne.fr/spanc

Si vous êtes locataire, pensez à vérifier ce que prévoit votre contrat de location : la vidange peut relever de votre responsabilité. La pollution de l'eau consécutive au non-respect de cette obligation est assortie de sanctions pouvant aller jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement à l'encontre du propriétaire comme du vidangeur.

Eau potable : le service évolue

Au 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes a pris la compétence eau potable afin de proposer à tous les habitants un service identique, de qualité et au meilleur prix. Avec la perspective attendue d'une baisse significative des tarifs d'ici 2028, tout le territoire de la Communauté de communes sera entièrement couvert par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) en 2022 avec l'intégration des abonnés de Gahard, Sens-de-Bretagne et Vieux-Vy-sur-Couesnon .

Ce qui ne change pas

Les contrats de délégation de service public en cours se poursuivent jusqu'à leur terme. Les sociétés Saur et Véolia eau restent vos interlocuteurs privilégiés pour toute demande relative à l'exploitation du service (abonnement, facturation, intervention technique...).

Le fonctionnement des installations de production et de distribution reste inchangé. Les opérations d'investissement et de renouvellement seront dorénavant assurés par la CEBR.

Ce qui change

Dès 2022, plusieurs dispositifs de tarification sociale et écologique seront accessibles à tous les usagers :

- Le "chèque eau" (15 €/an) pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sans participation financière (ex - CMU-C). Cette aide est attribuée automatiquement aux bénéficiaires adultes inscrits auprès de la CPAM d'Ille et Vilaine au 1er janvier de l'année
- La baisse progressive du prix moyen du m³ d'eau potable dans les communes nouvellement intégrées.

► + infos : www.eauidubassinrennais-collectivite.fr



CULTURE

Une rentrée scolaire en musique

Plus de 790 élèves d'écoles primaire vont bénéficier cette année de projets culturels musicaux grâce aux écoles de musiques intercommunales de l'Illet et Allegro. Ces interventions vont rayonner sur 14 communes du territoire.

Ainsi ce sont 23 classes qui vont accueillir dans le cadre du Plan Musique des musiciens intervenants de l'école de musique de l'Illet pour des projets très variés : chant choral, création

de chansons et d'instruments, découverte du patrimoine musical breton et du monde, ciné-concert,...

De son côté, l'école de musique Allegro poursuit le déploiement des projets Orchestre à l'école "cordes et cuivres" dans quatre classes du cycle 3. Trois écoles vont également découvrir le chant traditionnel écossais à Melesse, le chant choral à Guipel et la création de chansons à Vignoc.



PROJET DE TERRITOIRE

Bienvenue en 2026 !

**À quoi ressemblera demain notre quotidien ?
Le Val d'Ille-Aubigné adopte un nouveau projet de territoire (2021-2026) pour dessiner son futur. L'ambition ?
Un territoire durable à vivre pour tous.**



Feuille de route, plan de vol, to do list... Présentez-le comme vous voulez : le projet de territoire est un document d'orientation stratégique. Il définit les principaux axes de développement d'un territoire à partir de ses spécificités.

On y parle logement, économie, mobilité, petite enfance... De tout ce qui concourt à la qualité de vie et à son développement harmonieux. « *Le projet de territoire cadre les ambitions politiques d'une collectivité, résume Manon Rozat, chargée de mission au Val d'Ille-Aubigné. Défini par les élus, il a vocation à mobiliser plus largement citoyens, associations, entreprises et partenaires autour d'objectifs communs* ».

Un projet partagé

Approuvé en conseil communautaire en septembre, le nouveau projet de territoire (2021-2026) du Val d'Ille-Aubigné s'articule autour de quatre axes. Quatre ambitions traduites dans un programme d'actions concrètes, portées par l'intercommunalité au titre de ses compétences. Projet partagé, les élus municipaux ont participé à son élaboration. Le Conseil de développement

(CODEV) a lui aussi été consulté. Le document sera révisé à mi-mandat.

Quatre enjeux majeurs

- **Un territoire durable**
- **L'attractivité économique pour de l'emploi pérenne**
- **Un territoire à vivre pour tous**
- **La promotion et le rayonnement**

Un territoire durable

S'il ne fallait retenir qu'un mot, ce serait bien celui-ci. L'objectif d'un territoire durable constitue l'axe transversal du projet. « *Ce qui signifie qu'il faudra mieux intégrer les questions environnementales dans les politiques sectorielles afin de limiter leur impact sur la biodiversité et les milieux* », explique Manon Rozat.

L'aménagement de ce territoire durable se fera par des actions en faveur de l'alimentation locale, des pratiques agricoles responsables et de la production d'énergie verte. Ce qui implique de soutenir les circuits courts, de maîtriser l'artificialisation des sols, d'augmenter la surface agricole bio,



de protéger le maillage bocager ou encore d'encourager l'éolien citoyen. « *La Communauté de communes peut parfois agir en direct. Mais elle peut aussi endosser le rôle de facilitateur pour lancer puis accompagner une dynamique collective* ».

Des emplois pérennes

L'attractivité économique constitue un autre mot d'ordre. Via les zones d'activités (ZA), le projet de territoire rappelle l'importance de proposer aux entreprises une offre foncière et immobilière diversifiée pour faciliter la création d'emplois. Les Points accueil emploi (PAE) auront un rôle clé à jouer pour mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises locales qui recrutent. Le Val d'Ille-Aubigné appuiera les

porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les modèles économiques innovants.

La Communauté de communes sera également très vigilante sur le maintien des commerces de proximité en centre-bourg et le déploiement de la fibre optique. Toutes les communes du Val d'Ille-Aubigné devraient bénéficier d'une connexion Internet très haut débit en 2026.

Un cadre de vie agréable

Le projet de territoire n'oublie pas les services à la population. Ceux du quotidien en faveur de l'habitat, de la jeunesse ou de la petite enfance. La production de logement social, la rénovation énergétique du parc existant et l'augmentation des capacités des structures d'accueil des jeunes enfants sont au cœur des préoccupations.

Sans surprise, le projet de territoire entend encourager le développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture solo. Manon Rozat détaille : « *Il s'agit à la fois de développer les infrastructures (pistes cyclables, aires de covoiturage), de monter en puissance sur les services existants (location de VAE) et d'imaginer toujours de nouvelles expérimentations* ».

Côté tourisme, le Val d'Ille-Aubigné réinscrit dans son projet la valorisation de deux sites naturels d'exception, le canal d'Ille-et-Rance et le domaine de Boulet. L'accueil de résidences artistiques et la construction de nouveaux grands équipements sportifs structurants participent de la même envie de promotion. La mise en place prochaine du réseau des bibliothèques et médiathèques constituera une pièce centrale de l'offre culturelle.



PAROLE D'ÉLU

Claude Jaouen, Président de la Communauté de communes

À quoi sert un projet de territoire ?

« *Le projet de territoire est l'expression d'une volonté politique commune qui traduit ce que l'on veut faire, pourquoi et comment. Ceci de la manière la plus précise possible. Il donne un cadre de référence aux élus, aux services. C'est aussi un exercice de transparence à l'égard des habitants, de tous les acteurs du territoire. Ce document a été coconstruit avec les maires, les élus des 19 communes et le conseil de*

développement. On le fait maintenant car les équipes municipales ont été renouvelées. Un projet de territoire aide à bien travailler ensemble.

Quelles idées-forces en retenir ?

La transition écologique est bien le maître-mot. Le projet de territoire nous engage à poursuivre la rénovation thermique de l'habitat, la production d'énergies renouvelables, le développement des mobilités

douces, du bio et des circuits courts. Il dit aussi que nous souhaitons renforcer l'offre d'accueil petite enfance, attirer des entreprises, construire des logements sociaux, améliorer notre positionnement touristique et valoriser notre identité culturelle.

Le projet de territoire n'est pas une liste de bonnes intentions. C'est aussi un programme d'actions détaillé qui implique une mise en œuvre suivie ainsi qu'un point d'étape à mi-mandat.

Parole tenue

Un projet de territoire engage la collectivité à tenir ses promesses. Voici quelques exemples d'investissements structurants réalisés dans le cadre du précédent projet de territoire (2017-2020).



PETITE ENFANCE

✓ DÉJÀ FAIT

Mis en service en 2017, le Ripame informe les parents sur les modes d'accueil individuel et collectif. Il les renseigne sur les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle, leurs droits et devoirs en tant qu'employeur. Le Ripame participe à la formation des professionnels de la petite enfance. Il encadre les onze espaces jeux du territoire. Il anime aussi des temps forts de soutien à la parentalité (soirées débats, conférences...).

À Melesse, la microcrèche Bulle de rêves a ouvert ses portes en 2017. Elle compte dix places.

➔ À VENIR

À Melesse, la construction d'un multiaccueil de 36 places est en cours.



SPORT

✓ DÉJÀ FAIT

Inauguré en 2018, le stade d'athlétisme de Guipel est le premier équipement sportif réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Val d'Ille-Aubigné (700 000 €).

Constitué d'un anneau de 200 m, pourvu de six ateliers de saut, il accueille les séances d'entraînement et les compétitions des clubs d'athlétisme ainsi que des scolaires encadrés par les offices des sports. Cette année, 1 260 élèves de 22 établissements participeront à des séances découverte.

➔ À VENIR

Une salle omnisports communautaire est en projet à Saint-Symphorien pour répondre aux besoins d'accueil des pratiques sportives des scolaires et des clubs. Elle pourra accueillir des entraînements et des compétitions de niveau régional en basket, handball, badminton, tennis de table ou encore volley.

ILS FONT LE TERRITOIRE

Le CIDFF au nom de l'égalité

Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) tient deux permanences par mois. Pour parler emploi d'abord, violences parfois, égalité toujours.

Avec le Planning familial, le CIDFF est l'un des visages les plus connus de l'engagement citoyen pour l'égalité. Le réseau fêtera l'an prochain ses cinquante ans d'existence.

L'accès au droit, la lutte contre discriminations sexistes, la protection des femmes victimes de violences... Isabelle Chevallier a fait sien ce combat depuis vingt ans.

Féministe tout simplement. Conseillère au CIDFF, Isabelle tient la permanence du bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE) qui ouvre tous les quinze jours à Melesse et Saint-Aubin d'Aubigné. Chaque année, elle suit une vingtaine de femmes orientées par Pôle emploi, le Point accueil emploi (PAE), des assistantes sociales ou des référentes RSA.

Être autonome

À ceux qui s'interrogent sur la nécessité de leur proposer un accueil spécifique, Isabelle répond : « *L'égalité passe par l'autonomie financière. Donc le travail. Or les femmes sont confrontées à des contraintes particulières qui compliquent leur accès à l'emploi* ». En particulier l'exercice de funambule entre vies professionnelle et familiale. Isabelle cite Simone de Beauvoir pour évoquer la charge mentale. Penser à tout, tout le temps, afin d'assurer le bon fonctionnement du foyer : la charge mentale épuise davantage les femmes que leur conjoint. « *Jusqu'à s'oublier, mettre de côté les aspirations professionnelles. C'est d'autant plus vrai dans les familles monoparentales où la responsabilité éducative incombe le plus souvent aux mères* ».

Garde d'enfant et horaires atypiques

Les femmes que reçoit Isabelle sont demandeuses d'emploi ou en reconversion professionnelle. Elles n'ont pas toujours le bon diplôme, la bonne qualification.

Souvent, l'estime de soi en a pris un coup. Isabelle écoute et conseille, sans juger « *L'agroalimentaire, l'hôtellerie-restauration et les services à la personne recrutent. Mais comment fait-on quand on élève seule ses enfants ?* ».

Isabelle slalome entre les horaires atypiques, le manque de crèches et le système D. Leur dit de profiter de la cantine, de la garderie et du centre de loisirs. Isabelle travaille aussi les représentations pour élargir le champ des possibles. Connectée au PAE, elle a connaissance des offres d'emploi des entreprises locales. Les chantiers d'insertion sont une rampe d'accès très utile.

Parfois, la violence sexiste fait irruption dans la conversation. « *Car on ne peut envisager de partir qu'à condition de gagner sa vie* ». Isabelle oriente les victimes de violences vers ses collègues juristes qui les accompagneront dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales et sociales. « *Rien ne se fait en un jour. Il ne faut pas s'essouffler. Ne jamais lâcher* ».

► **Les permanences emploi du CIDFF 35 / tous les quinze jours :**

- Le lundi après-midi, à Melesse.
 - Le jeudi matin, à Saint-Aubin d'Aubigné.
- **+ infos :** 06 84 59 74 98 / sur rendez-vous.

Les métiers n'ont pas de sexe

À Saint-Aubin d'Aubigné, le CIDFF anime un module découverte des métiers à l'intention des femmes en recherche d'emploi. Organisé une fois par an, ce programme vise à faire découvrir une large palette de métiers en situation, en particulier dans des secteurs d'activité moins féminisés. L'atelier intègre deux stages de cinq jours en entreprise.



Isabelle Chevallier



Le Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Montreuil-sur-Ille

La gare de Montreuil-sur-Ille a fait peau neuve après dix mois de travaux. Le chantier visait à requalifier entièrement le secteur, en réorganisant le stationnement automobile pour encourager les mobilités durables. Le parking compte désormais 157 places. Mais essayez plutôt la marche, le vélo, le covoiturage ou Mobi'Futé pour aller prendre le train !

Deux ombrières photovoltaïques (100 kWc) couvrent 36 places de stationnement. L'électricité produite est réinjectée dans le réseau. Les panneaux solaires alimentent aussi une borne de recharge rapide pour deux véhicules électriques. Leur production annuelle est estimée à 106,4 MWh.



Les allées de circulation - à l'ouest du parking - et les places de stationnement - côté est - sont réalisées avec un pavé drainant en grès, installé sur une sous-couche gravillonnée. Innovante, la technique favorise la perméabilité du sol aux infiltrations d'eau de pluie.

Les espaces verts, dessinés en noues paysagères, récupèrent les eaux de ruissellement plus facilement.



Des stationnements vélos sécurisés sont installés à l'entrée de la gare. Douze boxes individuels munis d'un emplacement pour cadenas sont à la disposition des voyageurs. Les abris deux-roues existants ont été conservés. Des arceaux ont été rajoutés de l'autre côté de la voie.



Neuf places de stationnement sont exclusivement réservées au covoiturage. Un emplacement est dédié à la navette Mobi'Futé. Des places de parking sont également réservées aux personnes en situation de handicap.



Les cheminements piétons ont été revus et sécurisés. Une longue allée en béton érodé (160 m) rejoint l'entrée de la gare en traversant le parking. Connecté à la place Rébillard, le grand parvis piéton (420 m²) est équipé de bancs et d'une table haute - avec port USB.

► **Budget** : 750 000 € HT dont 30,8 % à la charge du Val d'Ille-Aubigné avec le concours de la Région Bretagne, de l'Union européenne et de l'État.



Stéphane Ridane

ILS FONT L'ÉCO

Métal Industrie, mental d'acier

Spécialiste de la transformation des métaux, la PME de Melesse mise sur l'automatisation pour accompagner la reprise. Une démarche d'investissement soutenue par France Relance.

Chez Métal Industrie, on découpe à plat, on plie, on soude. Et toujours avec davantage de machines. Ainsi va la course à la productivité dans un secteur économique hautement concurrentiel. L'entreprise est installée sous de vastes hangars (3 000 m²) derrière la route du Meuble. En juillet, Métal Industrie a branché deux nouveaux robots, une plieuse entièrement automatisée et un centre laser à fibre optique, une technologie de pointe qui fait le bonheur de Stéphane Ridard. « *La fibre optique permet de découper plus vite une plus grande palette de métaux - l'acier, l'innox, l'aluminium mais aussi le laiton. Ceci avec une meilleure qualité de finition* », explique le PDG. Coût total de l'opération ? Plus d'un million d'euros, financée à 30 % par le dispositif gouvernemental France Relance,

lancé en septembre 2020 pour réarmer l'économie française post-covid.

Un parc-machines moderne

Quand elle le pourra, la PME complètera ses emplettes par l'acquisition d'un robot de soudure. « *La modernisation régulière du parc machines nous permet de rester compétitif sur les prix, justifie le dirigeant. Mais recruter des opérateurs pour les faire fonctionner n'est pas simple. Les filières de formation aux métiers de l'industrie ne sont pas très attractives* ». En septembre, Métal Industrie recherchait toujours trois postes d'opérateur, soudeur et ajusteur-régleur pour étoffer ses effectifs, constitués d'une vingtaine de salariés. « *Automatiser les lignes de production permet d'ouvrir des postes plus qualifiés avec des tâches moins physiques, moins répétitives* ».

L'acier, métal rare

Métal Industrie recrute car la reprise est là. Même au plus fort de la crise sanitaire, l'entreprise n'a que peu souffert. La PME n'a

pas activé le chômage partiel, ni sollicité de prêts garantis par l'Etat. En 2021, son chiffre d'affaires sera même supérieur à l'exercice 2019. Mais comme le bois ou les semi-conducteurs, l'acier est une denrée prisée. « *Aujourd'hui, on ne peut pas avoir tout ce qu'on veut. Les prix ont bondi, les délais se sont allongés* ».

Créée il y a quinze ans, Métal Industrie est coiffée par une maison-mère. La société est en effet l'une des quatre unités de production du groupe Bati Access, établi à Tinténiac. Métal Industrie gère ses approvisionnements, son réseau commercial en totale autonomie. La PME travaille un peu en sous-traitance pour les sociétés-sœurs du groupe. « *Mais chacune d'entre elles prend garde à ne pas dépendre d'un donneur d'ordre majoritaire* ». Ses clients sont des industriels, des professionnels du BTP, de l'agencement de magasins ou du machinisme agricole. Les tôles de Métal Industrie habitent des bennes, des clôtures mais aussi les garde-corps extérieurs des Thermes de Saint-Malo et quelques stations de la future ligne 2 du métro de Rennes !

Ça bouge dans les ZA

ZA de l'Ecoparc, Andouillé-Neuville

La société AGEMO déménage cet automne son activité de menuiserie et agencement intérieur dans ses nouveaux locaux rue du Bruant Jaune à Andouillé-Neuville.

ZA de la Bourdonnais, La Mézière

La société LVL Médical a engagé des travaux pour développer ses activités de soins et de suivi médical à domicile. Le nouveau bâtiment (500 m²) accueillera des bureaux ainsi que des espaces de stockage pour matériel et véhicules. L'entreprise emploie une vingtaine de salariés.

Dans le cadre du programme de requalification de la zone d'activités, la Communauté de communes a conventionné avec l'Etablissement

public foncier de Bretagne pour le portage foncier de différentes parcelles dont la parcelle AM 34 / ancienne propriété bâtie Mariault. Des travaux de démolition et dépollution sont en cours.



Des bureaux disponibles à l'hôtel d'entreprises Emergence



D'ici la fin de l'année, la Communauté de communes proposera à la location trois bureaux (18 m²) et un atelier (140 m²) au sein de l'hôtel d'entreprises Emergence, dans la ZA de l'Ecoparc, à Andouillé-Neuville.

Les locaux sont proposés pour une durée maximale de location de 3 ans, sous la forme d'un bail dérogatoire. Ils sont destinés aux porteurs de projet qui lancent leurs activités ou aux entreprises de moins de trois ans en phase de développement.

Depuis son ouverture en 2018, l'hôtel d'entreprises Emergence a déjà accueilli une dizaine de jeunes entreprises. Le site bénéficie d'un accès rapide à la métropole rennaise, d'un cadre de travail préservé et de supports de travail adaptés - salle de réunion, fibre optique, locaux de détente, programme d'animation...

► + infos : Justine Paitier, tél. : 02 99 69 86 84.

COSFI, bureau d'études en électricité

Créée en 2018, la société COSFI fait partie des premiers occupants de l'hôtel d'entreprises Emergences, à Andouillé-Neuville. Son cœur de métier ? L'électricité industrielle. Création, mise à jour de schémas électriques, gestion de projet... COSFI s'adresse aux techniciens de maintenance qui souhaitent améliorer le volet électrique des processus de fabrication de leur entreprise. La société déménagera bientôt dans ses propres locaux (115 m²) dans la zone d'activités de l'Ecoparc. Des recrutements sont prévus. Frédéric Rousselot proposera deux bureaux en location pour partager l'espace de travail avec d'autres entrepreneurs.



Le conseil de développement au travail

Le conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné est l'instance de démocratie participative de la Communauté de communes. Composé d'habitants, il se fait l'écho de l'actualité du territoire, à la rencontre et à l'écoute de ses résidents. Le conseil de développement a défini ses axes d'étude pour l'année 2021-2022. Trois sujets seront travaillés en groupe de travail :

- Comment nourrir le territoire ?

- Comment faire vivre la démocratie locale ?
- Comment faire de notre territoire un territoire inclusif ?

Vous avez des idées, des questions et des suggestions ? Un des thèmes vous intéresse ? Le conseil de développement est là pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter.

► + **infos** : conseil-developpement@valdille-aubigne.fr - 02 99 55 53 36 ; www.valdille-aubigne.fr/codev



Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Val d'Ille-Aubigné



Les contes de la roches aux fées et autre korrigans tapageurs
D. Bussonais, Coop Breizh, Beluga Editions, 2016

Doé, un auteur local, nous livre les péripéties de fées, ogres et korrigans, sous un format d'histoires courtes et joliment illustrées. Ils utilisent leurs pouvoirs, en bien ou en mal et jouent des tours à qui s'en approche. De vrais contes de chez nous.



Hôtel Castellana
R. Sepetys, Gallimard Jeunesse, 2020

Une histoire d'amour est-elle possible sous la dictature espagnole. C'est ce que nous découvrons en suivant Daniel et Ana dans le Madrid de 1957. L'auteure s'est longuement documentée et nourrie de témoignages pour aborder la tragique pratique du vol d'enfants. Ce récit est lumineux, puissant et émouvant.



Les grands espaces
C. Meurisse, Dargaud, 2018

Une bande dessinée dense et intense où l'on découvre la campagne, la nature et l'enfance de l'auteur. Ce cadre de vie lui a permis d'apprendre, d'expérimenter, d'imaginer et de vivre la liberté. Avec douceur, poésie et humour des messages militants passent pour défendre cette richesse naturelle.



RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ Automne 2021

En attendant l'ouverture prochaine du Réseau, les bibliothécaires poursuivent de concert leur travail pour la préparation du nouveau logiciel de gestion et du portail en ligne.

La situation sanitaire permet enfin de relancer les animations au sein des bibliothèques. Entre novembre et décembre vous pourrez profiter de rencontrer des auteurs, du mois du film documentaire, d'heures du conte...

► **Renseignements** auprès d'Hélène GRUEL, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné
Tél. : 02 99 69 86 89
Mèl : helene.gruel@valdille-aubigne.fr

À vos agendas

Réservation dans les bibliothèques

Atelier-rencontre avec l'illustratrice Capucine Mazille dans les bibliothèques - Découverte de la technique du Pop-up dans les albums jeunesse - Jeune public, gratuit. Le mercredi 10 novembre à Gahard à 10 h et à Saint-Germain-sur-Ille à 14 h, et le samedi 13 novembre à Andouillé-Neuville à 10 h et à Saint-Aubin d'Aubigné à 14 h.

Dédicace de Lucie Delacroix, autrice macérienne
Tout public, gratuit. Le samedi 4 décembre de 10 h à 12 h à la médiathèque de La Mézière.

Retrouvez les autres animations dans l'agenda culturel et suivez toute l'actualité des bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné sur le Facebook [lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne) et le blog lecture.valdille-aubigne.fr/

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Pierres et légendes dans le Val d'Ille-Aubigné

Quittons la commune de Gahard et son géant Gargantua pour un circuit dans d'autres communes à travers de belles légendes où le diable et la religion ne font pas toujours bon ménage !

Jadis à Saint-Médard-sur-Ille, aux lieux-dits le Teilleur et le Mortier, on pouvait voir trois menhirs avant qu'un fermier ne les détruise en 1923 pour combler les ornières et empierrer la chaussée. Ils avaient pour nom la Grande Pierre ou la Roche du Diable. Ces menhirs en quartzite de Saint-Germain-sur-Ille - dont l'un était de forme pyramidale - mesuraient 3,60 m de hauteur, 1,60 m de largeur pour 1 m d'épaisseur.



Au Bas Couyer, en Melesse, une partie du cercle de pierre avec son menhir en plein ventre.

L'idée du tombeau se retrouve parfois associé aux pierres et aux menhirs comme au lieu-dit Mez-Bré (Mesbée) à Sens-de-Bretagne ou au menhir de la pierre du tombeau à Saint-Aubin-d'Aubigné.

À Guipel, un menhir a pour nom Pierre ou Roche Blanche. Il est proche de la ferme du même nom. Toujours à Guipel, à la Hardière, des « chats d'or » se réunissent pour danser en rond sur une grande

Pierre plate. Au milieu d'eux, le Diable, sous le nom de Maître Jean, mène la danse avec une poêle en guise de tambourin ! À La Mézière, la Roche Blanche présume elle-aussi de l'existence d'un menhir.

À Feins subsiste la légende de la Pierre Blanche : « *Au plus profond de l'étang de Boulet existe une pierre blanche. Malheur à celui qui la trouve car "qui voit la pierre grand soif aura !"*. Des objets du Néo-

lithique ont été découverts ces dernières années à cet endroit.

À Melesse, au lieu-dit Couyer, deux cercles de pierres avec menhirs sont l'objet de légendes qui se rapportent à la christianisation des lieux. En 2021, Eugène Legendre, se souvient des dires des anciens : « *Au temps jadis, les druides et les Celtes se réunissaient là* ». En 1992, Raymond Day témoignait : « *Sur le haut de la grosse pierre, il y a un bénitier, enfin un emplacement où l'on peut se mettre à genoux. Mon grand-père disait qu'on y célébrait la messe il y a très longtemps. À l'époque, on disait la messe dans les champs en plein air de chaque village* ». Des propos que confirme son frère Louis en y ajoutant que « *l'on y faisait aussi des processions* ». Sans doute en référence aux messes dites par les prêtres Réfractaires pendant la Révolution.

Guy Castel et Lionel Henry,
association Bas-Champ.

Pour tout témoignage sur le même thème dans vos communes, contactez aguy.castel@free.fr



Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr, nous les diffuserons dans les pages du magazine.

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ
MOBILITÉS

Libre de partager

Avec 10 aires de co-voiturage
sur le territoire, voyagez entre collègues
et divisez vos frais de transport



© pollenstudio.fr

Avec la participation de

